

Modifié le 23/09/24

Lancée en 2016 par la Métropole Rouen Normandie, la première phase de Cœur de Métropole a transformé la physionomie de trois quartiers du centre-ville de Rouen. Fort de ce succès, l'opération est reconduite pour une deuxième phase d'aménagements, Cœur de Métropole 2.

### **Les objectifs sont les mêmes**

- Augmenter l'attractivité patrimoniale et commerçante du centre-ville,
- Adapter l'espace aux nouveaux usages des mobilités douces et renaturer l'environnement urbain.

Voté lors du Conseil métropolitain de janvier 2022, le périmètre d'intervention sera plus vaste que lors de la première phase et s'étendra de part et d'autre le long de la Seine. Les projets, en cours d'élaboration et de planification, feront l'objet de concertation citoyenne afin d'impliquer les riverains dans l'élaboration de leur ville de demain.

### **Le financement du projet**

Cœur de Métropole est un projet à 32,6 millions d'euros financé par la Métropole avec le soutien de la Région Normandie (9 millions d'euros), du Département de la Seine-Maritime (5,4 millions d'euros) et de la Caisse des Dépôts et Consignations.

---

## À savoir

**En accompagnement des aménagements prévus dans les trois secteurs, la Métropole Rouen Normandie va :**

- Réaliser des travaux complémentaires d'entretien et de rénovation,
- Mettre en œuvre une signalétique piétonne et patrimoniale nouvelle,
- Inciter au ravalement du patrimoine bâti privé, ciblé autour des espaces publics requalifié,
- Diffuser une lettre d'informations régulièrement,
- Mettre à disposition un médiateur disponible durant toute la période des travaux,
- Mettre à jour régulièrement son site internet dédié à Cœur de Métropole.

Table des matières